

MAIRIE D'ORTHEZ

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 12 AVRIL 2022**

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTS** : M. HANON, Maire-Président, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, M. WILS, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**ABSENTS/EXCUSES** : M. GROUSSET (pouvoir à Mme LAMAZERE), Mmes ROUSSET-GOMEZ, (pouvoir à M. DESPLAT), FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), M. VIVES (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme PICHAUREAU

**22 – 26 - COMPTES DE GESTION 2021 PRINCIPAL ET ANNEXES**

**Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :**

Le compte de gestion du comptable présente les documents de synthèse de la comptabilité générale. Il est établi par le receveur municipal et comprend l'ensemble des opérations budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2021 auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable.

Les opérations strictement budgétaires comprennent le résultat des exercices précédents, les titres de recette émis et les mandats de paiement ordonnancés. Ces éléments budgétaires comprennent également les opérations internes en vertu des dispositions du plan comptable.

Les éléments du compte de gestion devant concorder avec le compte administratif. Il est arrêté par le Conseil municipal, préalablement au vote du compte administratif.

Après rapprochement, il est constaté que les comptes de gestion du comptable et les comptes administratifs de l'ordonnateur concernant le budget principal ville et annexes de la commune (restauration, location, fêtes, camping et transport) font apparaître les mêmes résultats comptables :

1) Ville

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	- 1 136 588,95 €		- 278 240,44 €	- 1 414 829,39 €
Fonctionnement	778 334,73 €	778 334,73 €	1 328 696,12 €	1 328 696,12 €
Total	- 358 254,22 €	778 334,73 €	1 050 455,68 €	- 86 133,27 €

2) Restauration

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	- 43 996,83 €		350,95 €	- 43 645,88 €
Fonctionnement	56 492,21 €	56 492,21 €	48 599,47 €	48 599,47 €
Total	12 495,38 €	56 492,21 €	48 950,42 €	4 953,59 €

3) Fêtes

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement				
Fonctionnement	175,46 €		- 1 254,06 €	- 1 078,60 €
Total	175,46 €		- 1 254,06 €	- 1 078,60 €

4) Location

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	- 16 938,86 €		- 833,10 €	- 17 771,96 €
Fonctionnement	70 230,80 €	16 938,86 €	22 476,83 €	75 768,77 €
Total	53 291,94 €	16 938,86 €	21 643,73 €	57 996,81 €

5) Transport

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement				
Fonctionnement	9 846,58 €		- 6 422,56 €	3 424,02 €
Total	9 846,58 €		- 6 422,56 €	3 424,02 €

6) Camping

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	5 463,00 €		1 221,00 €	6 684,00 €
Fonctionnement	1 806,02 €		- 1 221,00 €	585,02 €
Total	7 269,02 €		0,00 €	7 269,02 €

Le Conseil municipal peut alors constater et procéder à l'arrêté des comptes de gestion afférents au budget principal et annexes concernant la restauration, les fêtes, la location de bâtiments, le transport et le camping.

Étant donné que les comptes de gestion n'appellent aucune déclaration, ni réserve, il est proposé d'arrêter les comptes de deniers du Receveur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 32 voix pour – 1 contre (M. DELTEIL), adopte les comptes de gestion 2021 principal et annexes.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 12 avril 2022  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Affiché en Mairie le

Le Maire d'ORTHEZ,  
Manuel HANON

